



Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° 336 - 23 mai 2017

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes).

Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Blog : <http://marchemondialesdesfemmesfrance.org/>

Facebook ; www.facebook.com/marchemondialesdesfemmes2015

SOMMAIRE

- 1 - Il est grand temps d'exiger l'acquittement définitif de Pinar Selek - Comité Justice pour Pinar Selek
- 2 - Belgique : 24 mai, Manifestation nationale contre Trump et son monde - 24 mai - Bruxelles - MMF Belgique - Page 2
- 3 - Pour la fête des mères, des hommes repasseront en public et apprendront à d'autres hommes à repasser - Zeromacho - Page 3
- 4 - Quelques points sur les i de l'affaire Assange - Les Effronté-es - Page 3
- 5 - Lettre ouverte pour la pérennisation d'un Ministère des Droits des Femmes - Tribune collective
- 5bis - Nouveau gouvernement : une parité de façade - Osez le féminisme ! - Page 5
- 6 - Nouveau gouvernement - Communiqué du CNDF - Page 5
- 7 - Adieu Ministère du droit des Femmes - Les Effronté-es - Page 6
- 8 - Faite un don au projet « Un abri pour toutes » - Fondation des Femmes - Page 6
- 9 - Dissolution de l'association La Hune de Strasbourg - Page 7
- 10 - Pétition pour une enquête sur les massacres et tortures d'homosexuels en Tchétchénie - Igo Iasine
- 11 - Que fait l'Europe face aux assassinats d'homosexuels en Tchétchénie - Alliance européenne LGBT de centre-droit - Page 8
- 12 - Le Centre LGBT de Paris et d'Île-de-France se demande pourquoi Cyril Hanouna a toujours une émission - Page 8
- 13 - Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie (IDAHOT). Sortons du silence ! - MFPP - Page 9
- 14 - Quand la charge mentale fait le buzz - Camille Toldre - vu sur Egal'actu - Page 9
- 15 - Une parité à bout de souffle ? - Martine Storti - Essayiste - Page 10
- 16 - Comment l'agriculture a-t-elle aggravé les inégalités Femmes/Hommes - Noëmi - <https://www.grainesdemane.fr> - Page 11
- 17 - Pétition : Lettre ouverte aux laboratoires pharmaceutiques pour la mise sur le marché d'une pilule contraceptive sans ordonnance - Appel collectif - Page 13
- 18 - Comment nommer le sexe des enfants ? - Page 14
- 19 - Café féministe : « Avortement, un droit fondamental à gagner, Partout en Europe, mobilisons-nous ! » - 27 mai - MMF - Page 16
- 20 - « Les féministes de A à Z » - Bats sur Mer - 23 juin - Page 16
- 21 - Journée du Matrimoine - Vallon Pont d'Arc - 25 au 28 mai - Page 16
- 22 - Festival féministe « Parlez-moi d'humour - MMF 26/07 - Saint Donnat - 10 et 11 juin - Page 17
- 23 - Le mois de juin à la Librairie Violette and CO - Page 17
- 24 - «Silencieuse(s)», la BD qui dénonce le harcèlement de rue - par Sibylline Meynet et Salomé Joly

MOBILISATION

1 - Il est grand temps d'exiger l'acquittement définitif de Pinar Selek - Comité Justice pour Pinar Selek

En Turquie et dans le monde entier, l'opinion publique est témoin d'un nouveau déni de justice dans le procès de Pinar Selek, un procès qui dure depuis dix-neuf ans et qui est pour nous une vraie torture psychologique. Le dernier acte date de janvier 2017 : après un quatrième acquittement, le procureur de la Cour suprême a demandé que cette décision soit annulée comme les trois précédentes. Sans produire la moindre nouvelle preuve à charge, cela va sans dire. Les vieilles machinations du pouvoir qui au cours de toutes ces années ont à maintes reprises entravé la justice sont toujours d'actualité.

Après l'appel déposé par le procureur de la Cour suprême pour casser la décision d'acquittement, c'est maintenant la 16^e Chambre criminelle de cette haute instance judiciaire qui doit se prononcer.

Suite au référendum du 16 avril 2017, qui s'est tenu dans les conditions très contraignantes de l'état d'urgence, la Turquie, une fois de plus, attire sur elle les regards du monde entier. L'atmosphère politique déjà très tendue va probablement se durcir et rendre plus difficiles encore la vie et les combats des opposant·es, député·es, hommes et femmes politiques, avocat·es, universitaires, journalistes, qui vivent sous la menace des arrestations et détentions arbitraires.

Dans cette période troublée, il faut absolument rappeler que l'affaire Pinar Selek est bien plus qu'une opération visant une sociologue féministe, antimilitariste, engagée dans l'opposition. Parce qu'elle dure depuis près de vingt ans, qu'elle a révélé quantité d'exemples d'injustice et d'ingérence, on peut légitimement parler d'acharnement judiciaire et dénoncer un règlement de comptes politique tramé dans les plus hautes sphères du pouvoir. L'affaire Pinar Selek est un cas unique dans l'histoire du droit de la Turquie, pourtant révoltante à bien des égards.

Il faut une fois de plus souligner que Pinar Selek est poursuivie en tant que « meurtrière présumée à l'origine d'un carnage » provoqué par « l'attentat à la bombe » au Marché des Épices - dont il a été prouvé qu'il s'agissait en réalité d'un accident dû à une fuite de gaz. Et il faut bien comprendre, car c'est d'une importance vitale, que le verdict qui sera possiblement rendu, non seulement condamnera Pinar Selek à la détention à perpétuité, mais aura aussi des conséquences très graves pour sa famille, sa sœur et son père qui sont ses avocats, au tribunal.

Au vu de l'urgence de la situation et de ces circonstances alarmantes, nous vous demandons avec insistance de suivre de très près l'évolution de cette affaire et de tout mettre en œuvre pour renforcer la visibilité de Pinar Selek. Seule une immense vague de solidarité pourra empêcher les juges de prononcer un verdict inique. Ensemble nous devons clamer haut et fort que l'acquittement de Pinar Selek doit être définitivement ratifié.

Toutes les contributions sont essentielles pour que soit rendue la justice à laquelle nous aspirons depuis si longtemps. Justice, c'est tout ce que nous voulons et nous luttons pour qu'elle s'exerce. Maintenant plus que jamais. En solidarité.

Yasemin Öz, avocate - Porte-parole international du Comité Justice pour Pinar Selek

INTERNATIONAL

2 - Belgique : 24 mai, Manifestation nationale contre Trump et son monde - 24 mai - Bruxelles - MMF Belgique

Le 24 mai, nous marcherons contre ce qui symbolise Trump pour les droits des femmes et la démocratie : Communiqué Marche Mondiale des Femmes Belgique Déjà, lors de la prestation de serment de Donald Trump, la Marche mondiale des femmes et d'autres associations féministes et de défense des droits humains ont manifesté pour les droits des femmes à Washington et partout dans le monde.

Cette fois, Trump viendra au sommet de l'OTAN en Belgique. Nous sommes tou.te.s mobilisées face

l'idéologie les mesures que le président des Etats-Unis est en train d'appliquer : violemment sexiste, lesbophobe, homophobe, xénophobe et raciste qu'il a défendue durant toute sa campagne. Son vice-président, Mike Pence, promeut ouvertement des thèses créationnistes. Son principal conseiller, Steve Bannon, publie sur son site des messages racistes et misogynes haineux. Il est en train de détruire la loi sur la santé dite Obama Care ; de supprimer l'appui aux associations qui luttent contre la violence envers les femmes et de prévention chez les jeunes, de sanctionner financièrement des associations qui travaillent ou appuyaient le droit à l'avortement dans le Sud (risque de 6,5 millions de grossesses non-désirées et 21700 décès de femmes enceintes ou lors de l'accouchement).

Cette politique réactionnaire à l'œuvre aujourd'hui aux Etats-Unis est la concrétisation d'une dynamique plus large dans le monde. En Europe, des mouvements conservateurs et rétrogrades remettent régulièrement en cause les droits des femmes, en particulier l'avortement (Pologne, Espagne...)

24 mai, 17h, Gare du Nord, Bruxelles. Contact : Marcela de la Peña V. marcela@mondefemmes.org ; www.marchemondialesdesfemmes.be

TEXTES

3 - Pour la fête des mères, des hommes repasseront en public et apprendront à d'autres hommes à repasser - Zeromacho

Pour la fête des mères,, je pensais lui offrir une centrale vapeur. Elle a dit : « NON ! Le meilleur cadeau, c'est l'égalité ! » Et si elle avait raison... ?

Nous, hommes, passons beaucoup moins de temps aux tâches ménagères et parentales que les femmes. Avec une répartition traditionnelle : tondre le gazon pour nous, récurer les toilettes pour elles. La situation évolue, certes, mais très lentement. Cette «double journée» des femmes - travail professionnel + travail gratuit à la maison - n'est qu'un exemple des injustices à notre bénéfice parmi bien d'autres : salaires, emplois ou représentation politique. Nous, hommes, avons en moyenne un salaire supérieur de 27 % à celui des femmes.

Les tâches ménagères et parentales ne sont liées ni aux gènes ni à la nature, elles résultent de l'éducation et des habitudes culturelles. Nous aussi, nous pouvons repasser, nettoyer la poubelle, nourrir un-e enfant ou lui apprendre à coudre.

Pour dire NON à la violence machiste et aux discriminations, nous, hommes Zéromachos, empoignons aujourd'hui symboliquement un fer à repasser et disons OUI à l'égalité, OUI au partage.

Rejoignez-nous ! Ensemble, refusons d'être des machos ! Regardons les piles de linge que nous aurons repassées en nous disant : « Un petit tas pour l'homme, un grand pas pour l'humanité ».

Site <http://www.zeromacho.eu/> ; Facebook: @Zéromacho ; Twitter @Zeromacho

4 - Quelques points sur les i de l'affaire Assange - Les Effronté-es

Suite à la décision du parquet suédois d'abandonner les poursuites dont faisait l'objet M. Julian Assange, les effronté-e-s aimeraient souligner quelques faits afin que l'opinion publique ne soit pas désinformée. Les effronté-e-s rappellent que la procureure suédoise, Mme Ny, a précisé que Julian Assange n'avait pas été innocenté. La plainte pour viol a été classée sans suite car l'affaire durait selon elle depuis trop longtemps.

Les effronté-e-s ne tranchent pas la culpabilité ou l'innocence de M. Assange. C'était à la justice de le faire. Nous trouvons néanmoins étrange que dans le cadre d'une fausse accusation pour viol et d'un complot politique, les plaignantes aient "inventé" des faits aussi particuliers et peu compréhensibles par le grand public que ce qui est reproché à M. Assange au lieu "d'inventer" des faits plus lisibles et facilement identifiables par l'opinion.

Pour rappel, M. Assange n'était pas poursuivi initialement pour un seul viol, mais pour quatre chefs d'inculpation sur deux femmes :

- La contrainte sexuelle : M. Assange est accusé par une première femme d'avoir usé du poids de son corps pour la maintenir couchée, le 14 août 2010 ;
- L'agression sexuelle : M. Assange est accusé d'avoir, au cours de la même relation sexuelle, détruit son préservatif alors qu'elle avait exprimé le souhait d'en utiliser un. Cette pratique, « Le stealthing », devient hélas de plus en plus répandue et nous saluons sa récente dénonciation médiatique ;
- L'agression sexuelle du 18 août 2010, soit quatre jours plus tard ;
- Le viol d'une deuxième femme, le 17 août 2010, alors qu'elle était endormie.

C'est ce dernier chef d'accusation qui était encore poursuivi, les trois premiers étant prescrits depuis août 2015.

Les effronté-e-s rappellent qu'en France, on estime à 99% le taux de violeurs non condamnés.

Les effronté-e-s tiennent à souligner que M. Assange a quoiqu'il en soit tenu des propos assez scandaleux, étant notamment l'auteur de la tirade : "La Suède est l'Arabie saoudite du féminisme." Rappelons qu'en Arabie Saoudite, les Saoudiennes sont placées dès leur naissance sous l'autorité légale d'un homme (leur père, leur mari, leur frère, leur oncle ou même leur fils). Elles ne peuvent quasiment rien entreprendre sans son autorisation, ni travailler, ni se marier, ni consulter un médecin. L'espérance de vie des femmes y est étonnamment faible, inférieure de 10 ans à celle des Françaises par exemple. C'est le dernier pays au monde où les femmes sont privées du droit de conduire. Évidemment, rien de tout cela n'est infligé aux hommes Suédois.

Pour toutes ces raisons, les effrontée-s regrettent que des personnalités qui soutiennent l'action de M. Assange ou de WikiLeaks, ce qui en soit est leur droit, se soient précipité pour applaudir cette décision regrettable et pour faire mine d'innocenter M. Assange.

5 - Lettre ouverte pour la pérennisation d'un Ministère des Droits des Femmes - Tribune collective

Monsieur le Président, Vous aviez pris l'engagement que l'égalité femmes-hommes (FH) serait la grande cause nationale de votre quinquennat et nous nous en réjouissons. L'égalité FH, nous la connaissons, elle est notre horizon. Associations, collectifs, fédérations ou fondations, institutions, universitaires, nous œuvrons dans les écoles, dans les entreprises, dans la rue, partout, chaque jour en France et dans le monde pour qu'elle devienne une réalité. Mieux que quiconque nous le savons, les chiffres des inégalités et des violences faites aux femmes nous le confirment : l'égalité FH ne sera réelle qu'avec une forte volonté politique et les moyens nécessaires à sa mise en œuvre.

Alors qu'une femme meurt tous les 2,5 jours sous les coups de son compagnon ou ex-compagnon et que les femmes gagnent toujours 26 % de moins que les hommes, il est temps d'atteindre l'égalité réelle, que la vie des femmes s'améliore enfin.

Le rapport « Où est l'argent pour les droits des femmes? Une sonnette d'alarme » publié par nos organisations, en septembre 2016, a mis l'accent sur l'importance d'accorder des moyens à notre cause et la faiblesse de ceux-ci jusqu'à présent. Sous le précédent quinquennat, le Ministère des Droits des femmes fonctionnait avec le plus petit budget de l'Etat : 0,006 % du budget total. Pour mener à bien nos missions et faire progresser significativement la société vers une égalité réelle, il est nécessaire qu'un ministère consacré à cette mission soit doté de moyens suffisants.

L'existence de politiques concrètes et transversales visant à l'égalité FH dans tous les secteurs de la société et donc tous les ministères, est essentielle. Mais cette transversalité ne peut être animée sans un Ministère spécifique avec une administration et des délégués sur l'ensemble du territoire. Les mandatures précédentes nous l'ont prouvé, lorsque l'un ou l'autre a failli, l'égalité a stagné, voire reculé. Ces deux dynamiques, transversales et spécifiques, sont l'armature étatique sans laquelle notre légitime ambition ne peut se réaliser.

Le budget accordé à nos actions est directement corrélé à l'importance qu'on y porte : le Président Trump mène une bataille au niveau mondial pour faire reculer nos combats en asphyxiant financièrement les organisations qui les portent, notamment en matière de droits sexuels et reproductifs. Dans un

contexte européen et international, où la montée des nationalismes et des conservatismes menace sérieusement les organisations de défense des droits des femmes vous affirmeriez, Monsieur le Président, la voix singulière de la France.

Signataires : Le Fonds pour les Femmes en Méditerranée ; La Fondation des Femmes ; Force Femmes Women's Worldwide Web ; ONU Femmes France ; Le Collectif Féministe Contre le Viol ; Excision, parlons-en! ; Regards de femmes ; Les Effronté-e-s ; Le Conseil National des Femmes Françaises ; Collectif Féministe Femmes Racisées et Antispécistes ; Education Féministe Mémoire Traumatique et Victimologie ; En avant toute(s) ; Élu.e.s Contre les Violences faites aux Femmes ; Du côté des femmes de Haute-Garonne ; Le Fit-Une femme un toit Afrika93 ; Le Mouvement du Nid Osez le Féminisme! ; La Maison des femmes de Paris ; Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir ; Femmes solidaires ; Pour qu'elle Revienne La Compagnie du Hasard ; Le lien théâtre ; l'Amicale du Nid Mouvement HF ; Egalité femmes-hommes dans les arts et la culture ; Réussir l'égalité Femmes-Hommes ; Le Planning Familial ; Social Builder ; Du côté des Femmes ; Femmes Ingénieurs ; Association du Cercle InterElles ; Le Rajfire L'Assemblée des Femmes Led By HER ; le Cri 93 ; Femmes contre les Intégrismes ; Femmes au-delà des mers ; Marche Mondiale des Femmes ; Les Glorieuses ; L'Égalité c'est pas sorcier! ; Fondation Scelles ; la CLEF ; Bagdam Espace lesbien ; Institut Émilie du Châtelet ; Collectif féministe contre le cyberharcèlement ; Association Nationale des Etudes Féministes.

5bis - Nouveau gouvernement : une parité de façade - Osez le féminisme !

Emmanuel Macron l'avait promis : son gouvernement serait paritaire. Sa composition vient d'être annoncée et, effectivement, il y a 9 hommes et 9 femmes ministres, ainsi que 2 hommes et 2 femmes secrétaire d'Etat. Oui, mais... Nous comptons 9 hommes avec un ministère de pleine délégation contre 7 femmes avec la même prérogative, 2 femmes étant ministres sous tutelle (Elisabeth Borne ministre sous tutelle de Nicolas Hulot et Marielle de Sarnez ministre sous tutelle de Jean-Yves Le Drian).

Parmi les 3 personnes ayant le titre de "ministre d'Etat", donc arrivant en tête dans l'ordre protocolaire du gouvernement, nous ne comptons aucune femme. La volonté du Président de la République de faire de l'égalité femmes-hommes une "grande cause nationale" commence donc plutôt mal.

Concernant l'égalité femmes-hommes, là encore, la déception est au rendez-vous. Emmanuel Macron s'était engagé dans l'entre-deux tours de la présidentielle à mettre en place un ministère des droits des femmes de plein exercice. En lieu et place, est instauré un secrétariat d'Etat chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes. Certes, ce secrétariat d'Etat est placé sous l'autorité du Premier ministre, ce qui garantit en théorie des moyens importants. Mais Edouard Philippe accordant peu de considération à cette question, nous sommes très dubitatives.

Osez le féminisme ! souhaite à Marlène Schiappa de pouvoir porter haut et fort au sein de ce nouveau gouvernement des mesures concrètes pour les droits des femmes et l'égalité femmes-hommes, en espérant que son secrétariat d'Etat soit doté d'un budget à la hauteur des enjeux. Nos attentes sont grandes, et nous avons hâte de prendre connaissance de la feuille de route de la nouvelle Secrétaire d'Etat.

6 - Nouveau gouvernement - Communiqué du CNDF

« J'aimerais que ce soit une femme » tweetait le Président le 28 mars. Il parlait de la future Première Ministre, vous l'avez compris. C'est encore loupé ! Non pas que le fait d'avoir une femme Première Ministre soit le garant d'un féminisme forcené, mais ce caractère totalement unisexe de nos institutions commence vraiment à être lassant pour plus de la moitié de la population !

Et puis rebelote ! On revendiquait d'avoir au moins un Ministère des Droits des Femmes. Pas un petit ministère griffonné sur un coin de table, encore moins un humiliant secrétariat d'état mais un vrai Ministère avec une Majuscule, entièrement dédié, pérennisé, avec un budget conséquent et des pouvoirs reconnus lui permettant de peser sur les autres Ministères pour s'assurer de la transversalité de sa politique. Et une vraie administration aussi. Un Ministère doté de suffisamment de pouvoir pour ne pas perdre tous les arbitrages .

Non pas, là aussi, que nous croyons que les inégalités structurelles se régleront à travers un Ministère. Des siècles de patriarcat balayés en 5 ans, ça on n'y croit pas. D'autant plus qu'Emmanuel Macron prévoit des mesures de libéralisation de l'économie qui toucheront durement les femmes.

Mais quand même, on arrive mieux à faire pression quand il y a un Ministère, l'histoire contemporaine l'a prouvé. Le mieux serait qu'on n'ait plus besoin de Ministère, mais on en est visiblement pas là....

Alors.... Un Ministère on ne l'a pas. Tout juste un secrétariat d'état. Une subordination. Alors, le renouvellement ça n'est pas pour aujourd'hui. Ça ne nous étonne pas de la part d'un Président de droite et de droite. Nous prenons date, de suite, pour continuer le combat. Ce n'est qu'un début.

7 - Adieu Ministère du droit des Femmes - Les Effronté-es

Les effronté-e-s découvrent avec mélancolie la composition du gouvernement d'Édouard Philippe, à propos duquel nous avons pu noter, depuis notre dernier communiqué, qu'il avait également voté contre la loi de lutte contre le système prostitutionnel et qu'il avait la plume phallocrate.

Les effronté-e-s ont bien noté que la promesse de la parité avait été tenue, le gouvernement étant composé de onze femmes et de onze hommes, mais qu'encore une fois, à l'exception du Ministère des armées confié à Mme Sylvie Goulard, les Ministères régaliens sont très majoritairement attribués à des hommes.

Les effronté-e-s, signataires de la lettre ouverte pour la pérennisation du Ministère des droits des femmes, découvrent à regret que ce dernier ne sera plus qu'un Secrétariat d'État confié à Mme Marlène Schiappa. Avec quels moyens ? Nous attendons cette information avec impatience !

Les effronté-e-s avaient déjà publiquement protesté, en août 2014 lors de la composition du gouvernement Valls 2, contre le fait que les Droits des femmes soient passés du Ministère de plein exercice de Mme Vallaud-Belkacem au Secrétariat d'État de Mme Boistard.

Rétrograder le ministère au rang de secrétariat d'État est un signal politique extrêmement négatif, rendant de fait la cause des droits des femmes moins importante que bien d'autres qui ont droit à des Ministères, comme l'écologie, les ports ou la culture.

Pour information, nous comptons aujourd'hui, pour les seuls cas médiatisés qui n'ont pas échappé à notre vigilance, 50 meurtres de femmes depuis le 1er janvier 2017 par leurs compagnons ou ex-compagnon.

Les effronté-e-s auraient pu espérer que dans un pays où les inégalités, les violences sexistes et les meurtres conjugaux sont encore aussi énormes, la mission de les éradiquer aurait mérité un vrai Ministère dédié et mobilisé ! D'autant qu'entre les collectifs "Prenons la Une", "Chair collaboratrice", le mouvement mondial des "Women's March", le mouvement du 7 novembre 2016 contre les inégalités salariales ou encore la grève des femmes du 8 mars 2017, nos mobilisations nées dans d'innombrables secteurs où les femmes sont stigmatisées, discriminées ou violentées illustrent la grande prise de conscience des enjeux féministes dans notre société.

Hélas, la société civile reste, encore une fois, très en avance sur le politique.

Qu'à cela ne tienne, les effronté-e-s continuerons, avec le mouvement féministe, à grossir cette vague de conscientisation et de mobilisation jusqu'à ce que notre cause soit enfin vu avec un grand F et obtienne un grand M (comme Ministère).

8 - Faites un don au projet « Un abri pour toutes » - Fondation des Femmes

Il y a 30 000 femmes sans domicile en fixe en France, mais seules 7 500 d'entre elles appellent le 115 pour solliciter un hébergement. Plus des deux tiers de femmes sans-abris dorment dans la rue...

Pourquoi ne rejoignent-elles pas un centre d'hébergement ?

Pour beaucoup, les centres d'hébergement sont associés à l'insécurité, et peuvent être le terrain de nouvelles violences. Il existe bien des centres d'hébergement dédiés aux femmes mais leur nombre n'est malheureusement pas suffisant pour accueillir toutes celles qui en ont besoin. Elles se retrouvent donc dans des centres mixtes qui peuvent être associés à une mise en danger. Une directrice de CHRS spécialisé dans l'accueil de jeunes femmes nous confiait que certaines résidentes "avaient préféré dormir dans les arbres plutôt que d'aller dans les centres d'hébergement".

C'est pour répondre à cette problématique que la Fondation des Femmes a décidé d'agir. Nous pensons que personne ne devrait vivre dans la rue, et qu'il est de notre responsabilité de garantir à chaque femme une solution sécurisante, qui tienne compte de ses besoins spécifiques. Ainsi, nous vous proposons de participer au projet #UnAbriPourToutes afin de sécuriser les centres d'hébergements et permettre ainsi aux femmes en situation de grande précarité de bénéficier d'une mise à l'abri, en toute sécurité.

Ce projet est mené en partenariat avec l'Association Aurore, qui gère plusieurs centres d'hébergement en Ile-de-France, et a accepté de mener cette expérimentation de "mixité sécurisée" au sein de ces centres. Nous nous sommes également entourés de l'association FIT-Une Femme Un Toit qui accueille des jeunes femmes victimes de violences et propose des formations aux travailleurs sociaux et de l'action-tank Genre&Ville, spécialisé sur les problématiques de rapports de genre dans les territoires urbains. Ensemble, nous souhaitons mettre en place des solutions concrètes en Ile-de-France et répliquables sur d'autres territoires.

L'objectif de ce projet pilote est de valider des solutions et d'œuvrer pour leur implémentation au sein de l'ensemble des centres d'hébergements afin de garantir aux femmes hébergées partout en France un abri sécurisant.

<https://www.helloasso.com/associations/fondation-des-femmes/collectes/un-abri-pour-toutes/don>

9 - Dissolution de l'association La Lune de Strasbourg

Bonjour à toutes, Nous venons à vous afin de vous informer que l'association La Lune , créée en 1980, à Strasbourg, est dissoute, suite à l'assemblée générale extraordinaire du 21 janvier 2017.

Nous avons été contraintes à cette dissolution étant donné qu'aucune de nos adhérentes, à jour de leur cotisation ne souhaitait prendre de responsabilités au sein du conseil d'administration.

Afin de respecter nos statuts et convictions que nous avons toujours défendu depuis 2007, c'est la mort dans l'âme mais nous n'avions pas d'autre choix que celui de procéder à la dissolution de l'association. Nous sommes fières du travail accompli, ainsi que des résultats obtenus et gardons de superbes souvenirs de toutes ces années de luttes.

Irène Tabellion, liquidatrice de l'association La Lune

10 - Pétition : Pour une enquête sur les massacres et tortures d'homosexuels en Tchétchénie -

Igo Iasine

Des rafles ont eu lieu récemment en Tchétchénie. Plus d'une centaine d'hommes ont été arrêtés, humiliés et torturés dans des prisons secrètes juste parce qu'ils sont soupçonnés d'être homosexuels. Trois d'entre eux ont déjà été tués.

Début avril, le célèbre journal d'investigation moscovite « Novaïa Gazeta » a publié deux articles qui documentent ces exactions. On peut y lire notamment un témoignage qui atteste que « les personnes arrêtées ont été torturées, violées avec une bouteille ou exposées à des décharges électriques. Après avoir été passées à tabac, certaines d'entre elles ont été renvoyées dans leur famille, le visage méconnaissable ... Je sais avec certitude que deux personnes ont été tuées... »

Selon le même journal, les forces de l'ordre tchéchènes organisent une « chasse aux homosexuels » dans un but purement « prophylactique ». Auparavant, d'autres campagnes « prophylactiques » ont été menées contre les personnes soupçonnées d'extrémisme, contre celles accusées de boire de l'alcool, de consommer des drogues douces, d'avoir des relations extra-conjugales, de ne pas avoir le « look qu'il faut », et ces campagnes ont même ciblé les personnes qui auraient enfreint le code de la route...

Cette fois-ci, il s'agit d'un sujet tabou dans la société tchéchène. Aussi, les proches des personnes assassinées n'osent pas porter plainte: ils craignent que l'«opprobre» soit jeté sur eux, mais ils savent aussi que les pouvoirs locaux soutiennent indirectement les « crimes d'honneur ».

Nous exigeons qu'une enquête soit menée afin que toute la lumière soit faite sur ces massacres et pour que leurs auteurs soient jugés. Il faut mettre un terme à ces actes de violence et à ces assassinats commis en toute impunité. Nous devons faire cesser ces persécutions.

<https://www.change.org/p/pour-une-enquete-sur-les-massacres-et-tortures-d-homosexuels-en-tchetchie>

11 - Que fait l'Europe face aux assassinats d'homosexuels en Tchétchénie - Alliance européenne LGBT de centre-droit

Les dernières informations sont effrayantes. En Tchétchénie, des hommes homosexuels ou supposés homosexuels sont arrêtés, torturés et, jusqu'à maintenant, trois ont été assassinés sur ordre de leur propre régime. Ce n'est visiblement pas un problème majeur pour la plupart des médias. Mais la Tchétchénie fait partie de la Russie ! Ceci se passe aux frontières de l'Europe. Poutine se tait - et ce n'est pas une surprise. L'Europe ne peut accepter de voir assassiner de minorités aussi près de chez nous. Voilà pourquoi ce qui se passe en Tchétchénie nous concerne tous. Il y a quatre-vingts ans, de telles persécutions avaient encore lieu sur notre continent. L'Europe a toujours prétendu en avoir tiré les leçons. Nous avons maintenant l'obligation morale de le montrer une nouvelle fois.

Nous exigeons des ministres des Affaires étrangères en Europe et du Parlement européen de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour intervenir publiquement et/ou diplomatiquement afin d'enquêter et d'empêcher ces arrestations et ces meurtres en Tchétchénie et, surtout, de sauver ces hommes. Nous demandons également aux pays européens de défendre ces victimes et d'envisager un droit à l'asile.

Signataires : Alexander Vogt, Président de l'Alliance européenne LGBT de centre-droit ; LSU (CDU/CSU, Allemagne) ; Evan Cohen, Ga'ava Balikud (Likud, Israël) ; Janne Hälinen, Kansallinen sateenkaariryhmä - Kasary (Kansallinen Kokoomus, Finlande) ; Catherine Michaud, GayLib (UDI, France) ; Joris Poschet, CD&V-Rainbownetwork (CD&V, Belgique) ; Fredrik Saweståhl, Öppna moderater (Moderaterna, Suède) ; Anne-Sophie Sriwong, Öppna Kristdemokrater (Kristdemokraterna, Suède) ; Helge Ytterøy, L'orange, Åpne Høyre (Høyre, Norvège).

Texte traduit de l'anglais par Rémi Guastalli.

12 - Le Centre LGBT de Paris et d'Île-de-France se demande pourquoi Cyril Hanouna a toujours une émission

Jeudi dernier 18 mai, lendemain de la Journée internationale de lutte contre les LGBT-phobies, Cyril Hanouna, présentateur de télévision et humoriste autoproclamé en *access prime time* sur C8, a choisi d'utiliser son espace d'expression pour humilier des personnes par téléphone devant la France entière. Rivalisant de maniérismes d'une fraîcheur douteuse pour bien camper son personnage de jeune homme gai passant des petites annonces (car il est essentiel sans doute de rajouter des stéréotypes à la violence), l'animateur a ainsi échangé des propos à caractère sexuel avec les personnes qui téléphonaient en réponse à la petite annonce (elle-même à caractère sexuel) qu'il avait placée. Il s'agissait paraît-il d'une séquence humoristique. Il semblerait qu'en France, sur un créneau à grande écoute, le fait qu'il y ait des personnes homosexuelles, qu'il leur arrive parfois de passer des annonces sexuelles, voire d'échanger sur leurs fantasmes respectifs entre adultes consentants, justifie on ne sait trop pourquoi une humiliation publique. Il se trouve encore un animateur, en 2017, pour trouver cela drôle.

L'expression et la création sont libres, mais le fait d'exposer publiquement une personne au ridicule sous prétexte de son orientation sexuelle est une atteinte, violente, à cette personne. Et lorsque c'est fait sous couvert d'humour "potache" dans une émission que regardent de nombreux adolescent.e.s et jeunes, ce sera avec le même caractère "potache" que certain.e.s répéteront le même canular hilarant sur leurs camarades, voire les insulteront directement parce que ça va plus vite. Et toujours dans un esprit "potache" que certain.e.s se sentiront obligé.e.s de rire à ces attaques, de se taire ; dans un esprit "potache" qu'elles et eux se sentiront seul.e.s face à ce déferlement d'insultes sur leurs envies et sur leurs vies, voire accepteront ce jugement au détriment de leur propre existence.

Le Centre LGBT de Paris et d'Île-de-France est et sera toujours du côté de ces dernier.e.s, les LGBT +, particulièrement en l'espèce les plus jeunes, ainsi que celles et ceux qui fuient des pays où l'humiliation

publique des gais, des lesbiennes et des personnes bi est courante. Ces personnes pourront toujours trouver une écoute et des conseils dans nos locaux du 63 rue Beaubourg, 75003 Paris.

Les excuses (ou non-excuses) de M. Hanouna ne nous intéressent pas. Nous avons déjà bien compris son message homophobe, plusieurs fois répété. Nous nous demandons simplement pourquoi sa chaîne continue de le laisser sévir, pourquoi des annonceurs placent des publicités pendant son émission et pourquoi des personnes sensées lui accordent leur audience.

Et nous rappelons aux personnes qui le souhaitent qu'elles peuvent remplir un formulaire pour signaler encore et toujours l'émission au CSA : <https://lc.cx/Dhs>

13 - Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie (IDAHOT). Sortons du silence ! - MFPP

Il y a 4 ans, la France ouvrait le mariage aux couples de même sexe, une mesure soutenue par le Planning Familial. D'autres avancées ont émaillé ces dernières années (facilitation du changement d'état civil pour les personnes trans, introduction de la lutte contre l'homophobie dans les programmes scolaires). Néanmoins, les personnes LGBTQI n'ont toujours pas les mêmes droits que les autres, et subissent au quotidien des discriminations spécifiques qui ne diminuent pas, bien au contraire. Le rapport de SOS Homophobie montre qu'en 2016, après deux ans de baisse des témoignages, les LGBTphobies progressent à nouveau avec une augmentation de 19,5% des signalements reçus.

En ce 17 mai, journée mondiale de lutte contre l'homophobie, la lesbophobie, la biphobie et la transphobie, le Planning Familial tient à rappeler que la lutte contre les LGBTphobies commence par ne pas se taire : la situation dramatique en Tchétchénie appelle à une déclaration du gouvernement français condamnant cette pratique meurtrière d'un pouvoir d'état qui tue une partie de sa population au seul motif qu'elle n'a pas une sexualité « conventionnelle » !

Cette lutte passe à la fois par la reconnaissance de l'égalité des droits, mais aussi par des mesures d'éducation et de prévention des discriminations. Nous demandons donc : l'ouverture du droit à la PMA à toutes les femmes, seules ou en couple, quelle que soit leur orientation sexuelle, sans passer par la révision de la loi sur la bio-éthique.

L'accès à un changement d'état civil (CEC) libre et gratuit pour les personnes trans, sans conditions médicales ni judiciaires, dans le respect de l'autodétermination de chacun.e.

La mise en œuvre d'un programme ambitieux de formation des professionnel.le.s de la santé, de l'éducation et du social aux questions des discriminations contre les personnes LGBTQI.

L'application de la loi de 2001, qui prévoit trois séances d'éducation à la sexualité par an par tranche d'âge, du CP à la Terminale.

Mouvement féministe et d'éducation populaire, le Planning Familial participe réaffirme sa lutte contre toutes les formes de discriminations qu'elles soient liées au sexe, à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre. Il est urgent de se mobiliser collectivement pour la reconnaissance de toutes les sexualités et le droit de les vivre pleinement et librement, dans un projet de société égalitaire et inclusive.

14 - Quand la charge mentale fait le buzz - Camille Toldre - vu sur Egal'actu

Depuis quelques jours, la BD « Fallait demander », également publiée sur Facebook par la dessinatrice et bloggeuse Emma, fait le buzz en éclairant les inégalités entre les femmes et les hommes à la lumière de la notion de « charge mentale ».

La charge mentale, késaco ? : Pour le comprendre, rien de tel qu'une petite histoire. Prenons la situation mise en scène par Emma, illustration typique de la charge mentale, et dans laquelle beaucoup d'entre nous peuvent se reconnaître. On découvre un couple avec de jeunes enfants : elle les aide à manger et cuisine en même temps, pendant que lui partage un verre avec leurs invité.e.s. Tout à coup, la casserole déborde, le dîner part en fumée. Lui : « Tu aurais dû me demander de t'aider ! ». Ce qu'il lui dit en réalité, c'est qu'il est d'accord pour prendre sa part des tâches domestiques, sous réserve qu'elle en garde la responsabilité, l'organisation et la planification. Aider, ce n'est pas partager.

Mais qu'est-ce qu'une tâche ménagère ? : En effet, une tâche ne se résume jamais à sa simple exécution. Au préalable, il y a aussi une « ingénierie » de la tâche, souvent invisible mais néanmoins prégnante. Faire les courses (efficacement !), par exemple, implique au préalable d'avoir pensé qu'il fallait faire des courses, fait l'état des stocks, planifié les repas et dressé une liste. La charge mentale, c'est donc la prise en charge de l'ingénierie des tâches ménagères, mais aussi le fait de devoir consacrer son « temps de cerveau disponible » à ça, en permanence, pour ne passer à côté de rien.

La charge mentale repose encore aujourd'hui en grande majorité sur les femmes : Ce qu'on pouvait comprendre dans des sociétés caractérisées par une division sexuelle stricte du travail devient difficilement envisageable lorsque les femmes accèdent massivement au marché du travail. Et pourtant, au sein des couples hétérosexuels, cette responsabilité continue à être portée par les femmes, ce qui est à la fois l'héritage de nos socialisations et le point aveugle des négociations sur le partage des tâches. Car partager, cela implique que chacun.e soit également responsable de son foyer, et accepte de monter en compétences ou de baisser son niveau d'attente pour que cela fonctionne !

Camille Toldre est diplômée de l'IEP de Paris. Spécialiste du secteur public, elle a notamment accompagné les collectivités à mettre en œuvre des démarches en faveur de l'insertion professionnelle et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Au sein du groupe Egaé, elle est plus particulièrement en charge de l'accompagnement des collectivités.

15 - Une parité à bout de souffle ? - Martine Storti - Essayiste

Depuis sa constitutionnalisation en 2000, la parité a permis d'augmenter la mixité dans la représentation politique - ce qui était son but premier - ainsi que dans toutes les sphères de l'Etat et de la société. Cette mixité est même quelquefois, mais encore trop rarement, paritaire, ce qui est le cas des gouvernements français depuis 2012. S'agissant du nouveau gouvernement conduit par Edouard Philippe, de nombreux commentaires ont à juste titre souligné que la parité quantitative ne s'accompagnait pas d'une parité que l'on pourrait qualifier de qualitative. Autant de femmes que d'hommes certes, mais les unes et les autres ne se partagent pas des ministères à périmètre et à pouvoir équivalents.

Un tel constat, qui pourrait être élargi à d'autres secteurs que celui de la politique tant institutionnelle que militante, autorise à poser quelques questions. D'outil de l'égalité, la parité n'est-elle pas devenue l'outil de la perpétuation de l'inégalité ? D'«*habit de l'égalité*», pour reprendre l'expression de la philosophe Geneviève Fraisse, la parité n'est-elle pas devenue l'habit, le déguisement de l'inégalité en égalité ? C'est en effet une parité pervertie qui nous est proposée, réduite à une conception quantitative. La parité constitutionnalisée a produit du chiffre, mais elle n'a pas, en tout cas pas assez, produit de l'égalité de pouvoir.

L'enjeu de l'égalité entre les femmes et les hommes est un enjeu démocratique et politique et, comme tel, il renvoie non pas à une seule parité arithmétique, mais bien à une exigence d'égalité de pouvoir. Il ne suffit donc pas qu'il y ait autant de femmes que d'hommes, il faut aussi que femmes et hommes exercent le pouvoir à part égale. Or c'est bien là que se jouent les résistances, dans le partage de l'exercice du pouvoir, qu'il s'agisse du pouvoir politique, du pouvoir de représentation, des pouvoirs économique, financier, culturel, intellectuel, social ... Il n'y a guère que le pouvoir domestique - celui du travail du même nom ou du souci des enfants et de la famille - que les hommes sont encore trop nombreux à laisser aux femmes, alors que celles-ci sont disposées à le partager davantage !

Obligés par la Constitution de capituler sur le quantitatif, la plupart des hommes résistent encore sur le qualitatif, ultime mais farouche résistance face à laquelle la parité n'est peut-être pas - plus - ni le mot juste ni l'outil adéquat. Le moment n'est-il pas venu de (re)mettre sur le devant de la scène le mot égalité, un mot qui dérange davantage, car il est plus difficile de faire supporter une réduction arithmétique à ce principe politique et républicain.

L'égalité qui n'est jamais une donnée, mais toujours une conquête et dont la mise en œuvre, la réalisation concrète ne s'effectuent que sous la contrainte, que cette contrainte s'exerce par une loi, ou résulte d'actions conduites par des collectifs qui pourraient se (re)mettre en mouvement, (ou en marche, pourquoi pas), maintenant et ici, soit autant dans les bureaux qu'au Parlement, autant dans les usines que dans les conseils d'administration, autant dans les cuisines que dans les palais de la République.

16 - Comment l'agriculture a-t-elle aggravé les inégalités Femmes/Hommes - Noëmi - <https://www.grainesdemane.fr>

Les inégalités entre femmes et hommes pourraient s'être vues renforcées avec l'apparition de l'agriculture et l'abandon des sociétés de chasseurs-cueilleurs. Plusieurs travaux scientifiques affirment que la division sexuée du travail, source d'inégalités, était moins présente avant l'apparition de l'agriculture.

Partout dans le monde, les femmes sont défavorisées par rapport aux hommes : elles ont de plus faibles revenus, accomplissent un travail domestique gratuit en faveur des hommes et sont victimes de nombreuses discriminations et violences (physiques, sexuelles et psychologiques).

Dans son article *Les mains, les outils et les armes*, l'anthropologue Paola Tabet suggère que la division sexuée du travail chez les sociétés de chasseurs-cueilleurs n'est pas égalitaire. En effet, presque systématiquement, les femmes se chargent de la cueillette, et les hommes, de la chasse ou de toute autre activité nécessitant des outils qui peuvent tuer. Ainsi, dans ces sociétés, cette division sexuée du travail correspond en réalité à une confiscation des armes par les hommes.

Néanmoins, il semblerait que l'apparition de l'agriculture ait pu encore davantage aggraver les inégalités entre les femmes et les hommes. C'est en tout cas ce que suggèrent plusieurs travaux et notamment une étude publiée en 2015 dans le *Journal of Economic Growth*.

Les auteurs montrent dans cet article que plus une société est fondée sur la cueillette et/ou la chasse, plus il y a de chance qu'elle remplisse divers critères d'égalité. Parmi ces critères, on trouve par exemple l'absence de préférence pour un garçon ou une fille en ce qui concerne les nouveau-nés ; une part d'héritage égale pour les hommes et les femmes ; la matrilocalité (le fait que l'époux vienne vivre dans la famille de son épouse), etc. En revanche, si une société se base essentiellement sur la culture d'une céréale, ces critères seront moins présents.

Le cas des !Kung : Ces résultats font écho à un travail d'ethnologie mené en 1968-1969 auprès des !Kung, une population vivant en Namibie, au Botswana et en Angola. Dans ce travail, deux groupes de !Kung ont été étudiés. L'un vit essentiellement de cueillette (effectuée majoritairement par les femmes) et de chasse (effectuée exclusivement par les hommes). L'autre s'est sédentarisé et pratique l'agriculture depuis très peu de temps (15-20 ans). Plus précisément, ce groupe élève des chèvres et cultive du millet, du maïs, du melon et de la courge. Les femmes continuent à faire un peu de cueillette, mais de manière moins fréquente et moins poussée que dans le groupe des chasseurs-cueilleurs.

Patricia Draper, l'anthropologue qui a mené ce travail, qualifie le groupe de chasseurs-cueilleurs d'«égalitaire» même si elle reconnaît qu'elle n'a pas pu étudier tous les aspects de la vie de ce groupe. Dans tous les cas, les femmes y jouissent d'une certaine autonomie. Les aliments végétaux qu'elles cueillent constituent 60 à 80% du poids de la nourriture mangée quotidiennement par le groupe. Par ailleurs, elles gardent un contrôle sur ces aliments qu'elles ont amassés. Ce travail de cueillette qu'elles accomplissent fait qu'elles se meuvent à l'extérieur autant que les hommes, affrontant sans crainte la brousse. La division du travail est flexible, les hommes n'hésitant pas à accomplir des travaux généralement dévolus aux femmes (cueillette, construction des habitats...). Les enfants, filles ou garçons, y sont par ailleurs sociabilisés de la même façon.

Dans le groupe des agriculteurs, les femmes ont perdu en autonomie et en mobilité, restant près des maisons où elles sèchent et trient les grains et s'occupent de la cuisine. Elles ne contribuent que peu à

l'apport en nourriture. Par ailleurs, contrairement au groupe de chasseurs-cueilleurs, les filles et les garçons n'y sont pas sociabilisés de la même façon : on dit aux garçons de s'occuper des chèvres et aux filles de rester à la maison. Enfin, la division du travail y est plus rigide et les hommes semblent avoir honte d'accomplir des tâches jugées féminines. Ce travail suggère qu'avec le passage à l'agriculture, la situation des femmes peut se détériorer très rapidement.

Des inégalités qui s'aggravent au cours du temps : Hansen, Jensen & Skovsgaard ont cherché à identifier les facteurs pouvant expliquer pourquoi certains pays sont plus inégalitaires que d'autres. Ils ont testé diverses variables comme le temps écoulé depuis l'invention ou l'introduction de l'agriculture dans le pays, mais aussi le revenu par habitant, la religion, l'utilisation de la charrue, etc. De très nombreux modèles ont été testés avec un nombre variables de causes explicatives, ceci afin d'éviter tout effet confondant.

Les résultats sont très robustes : quel que soit le modèle utilisé, le temps passé à pratiquer l'agriculture a un effet négatif et significatif sur la participation des femmes à la population active : plus un pays a une histoire agricole ancienne, moins les femmes y sont présentes sur le marché du travail.

Si le passage à l'agriculture génère rapidement les inégalités entre hommes et femmes, ces inégalités continuent ensuite de se creuser pendant de longs millénaires.

Pourquoi l'agriculture creuse-t-elle les inégalités femmes-hommes ? : Ainsi, selon plusieurs travaux, les sociétés de chasseurs-cueilleurs semblent plus égalitaires que les sociétés agricoles. Cela serait lié au fait que dans ces sociétés, les femmes contribuent généralement à une part significative de l'apport en nourriture via la cueillette. En revanche, dans les sociétés basées sur l'agriculture, et particulièrement sur la culture d'une céréale (blé, riz, millet, maïs, ...), les femmes ne contribuent généralement pas à une source indépendante de nourriture. Dans ces sociétés, les hommes s'occupent le plus souvent de défricher, préparer le sol et de semer. La récolte demande une grande mobilisation et est effectuée par les individus des deux sexes. Les femmes s'occupent quant à elles de toute la transformation des grains : battage, décorticage, séchage et cuisine, en plus des autres tâches domestiques et de l'éducation des enfants. Par conséquent, les femmes perdent non seulement en mobilité, mais n'ont également plus accès par elles-mêmes à des ressources matérielles extérieures et deviennent dépendantes économiquement des hommes.

Il est à noter que les sociétés basées sur la culture de racines (manioc, igname,...) permettent une plus grande participation des femmes à l'agriculture et sont moins marquées par la domination des hommes. En effet, la récolte des racines peut se faire à un rythme plus long et peut donc être effectué uniquement par les femmes. Par ailleurs, ces cultures nécessitent moins de transformation que les céréales. Les cultures de racines aboutiraient donc à une division sexuée du travail (apport de nourriture par un travail extérieur *versus* transformation de la nourriture par un travail domestique) moins marquée.

Le passage à l'agriculture semble donc aggraver les inégalités entre hommes et femmes. Cette aggravation semble s'effectuer dans un laps de temps court, comme l'indique l'étude des !Kung sédentaires. Néanmoins, l'agriculture a, en plus, un effet dans la *durée* : plus une société a pratiqué l'agriculture pendant longtemps, plus elle est inégalitaire. Selon les auteurs qui ont mis en évidence ce phénomène, on peut concevoir la révolution néolithique (l'invention de l'agriculture) comme un choc technologique qui a ensuite abouti à une série de répliques. Ces répliques ont pu être possibles par l'émergence d'une élite qui ne produisait pas de nourriture. Cette élite a été à l'origine de l'écriture et d'autres inventions. Le choc initial semble donc avoir généré une division sexuée du travail défavorable aux femmes, qui progressivement résulta en des valeurs, des normes et des croyances culturelles, également défavorables aux femmes, promues par l'élite. Ainsi, plus une société a inventé l'agriculture tôt, plus il est probable que les comportements et croyances sexistes y soient profondément ancrés.

Noémie : Généticienne de formation, je m'intéresse au féminisme et à l'agronomie. J'écris sur le site Antisexisme.net

L'indemnisation des demandeurs d'emploi seniors en 2014 : Les femmes indemnisées par l'assurance chômage perçoivent des montants nettement moins élevés - Dares résultats

En 2014, les demandeurs d'emploi et les dispensés de recherche d'emploi âgés de 50 ans ou plus percevaient plus souvent une allocation chômage que les plus jeunes, essentiellement parce qu'ils étaient plus souvent indemnisables par l'allocation de solidarité spécifique (ASS).

Les demandeurs d'emploi seniors qui, en 2014, avaient un droit ouvert à l'allocation de retour à l'emploi (ARE), principale allocation financée par l'assurance chômage, bénéficiaient, par rapport aux plus jeunes, du double avantage de droits plus longs et de montants généralement plus élevés. Les droits plus longs s'expliquent par des règles d'indemnisation spécifiques plus favorables pour les demandeurs d'emploi seniors. Les montants plus élevés tiennent au mode de calcul de l'ARE, qui dépend fortement des salaires antérieurs et de la carrière effectuée. Compte tenu des inégalités salariales, et du travail à temps partiel, les femmes de 50 à 59 ans touchaient en 2014 des montants d'ARE inférieurs d'environ 33 % à ceux des hommes du même âge, cet écart allant jusqu'à 44 % pour celles âgées de 60 ans ou plus. Plus nombreux à consommer intégralement leurs droits à indemnisation que les plus jeunes, les demandeurs d'emploi seniors exerçaient moins souvent, en 2014, une activité réduite. En 2014, les demandeurs d'emploi et les dispensés de recherche d'emploi âgés de 50 ans ou plus percevaient plus souvent une allocation chômage que les plus jeunes, essentiellement parce qu'ils étaient plus souvent indemnisables par l'allocation de solidarité spécifique (ASS).

17 - Pétition : Lettre ouverte aux laboratoires pharmaceutiques pour la mise sur le marché d'une pilule contraceptive sans ordonnance - Appel collectif

Mesdames, Messieurs, En 2012, le Collège américain des Gynécologues Obstétriciens recommandait d'autoriser la vente des pilules contraceptives sans ordonnance. Il soulignait ainsi l'existence d'un grand nombre de preuves montrant que les femmes sont capables d'évaluer si l'utilisation de la pilule contraceptive est possible en répondant à un questionnaire avec l'aide d'un pharmacien.

Les gynécologues américains insistaient pour rappeler que la prescription d'une pilule contraceptive ne nécessite ni le dépistage d'une IST (infection sexuellement transmissible) ni le dépistage d'un cancer du col de l'utérus ou du sein. Quant au risque d'embolie, il est très inférieur à celui qu'encourt une femme enceinte.

La société savante pointe également le fait que les femmes auraient une approche plus prudente que les prescripteurs eux-mêmes sur les contre-indications et qu'elles rapportent plus facilement aux professionnels de santé les risques de contre-indication quand la pilule est sans ordonnance. Les études prises en référence par le Collège américain des Gynécologues Obstétriciens pour fonder leur recommandation montrent que : les femmes ont utilisé correctement ce médicament sans prescription ; le risque d'utilisation de la pilule malgré une contre-indication était similaire que la pilule soit avec ou sans ordonnance. Enfin, faciliter l'accès à la pilule a également montré un taux élevé d'adhésion des femmes à cette contraception.

De son côté, le Center For Disease Control and Prevention (CDC) a mis à disposition du public des outils présentant les critères d'éligibilité aux différents moyens de contraception comme par exemple le guide "Medical eligibility criteria for contraceptive use" également proposé par l'OMS.

Et même dans certains pays où la pilule nécessite une prescription, des aménagements existent pour permettre la délivrance par le pharmacien d'une pilule sans ordonnance. Comme par exemple au Québec où le pharmacien peut proposer une contraception hormonale pour une durée de 3 mois en plus d'une contraception d'urgence. Aux États-Unis, l'année 2017 a enfin vu l'annonce par un laboratoire français du dépôt d'un dossier d'AMM à la FDA pour obtenir l'autorisation de commercialiser une pilule contraceptive sans ordonnance : la pilule dite progestative.

Enfin ! Ce mot doit être rappelé tant il est anormal que la pilule contraceptive nécessite encore au 21e siècle une prescription médicale. Si demain la FDA suit la recommandation des gynécologues américains et autorise la vente de pilule sans ordonnance, les Etats-Unis rejoindraient la liste des pays autorisant déjà l'accès libre à la pilule contraceptive.

Et en Europe ? Et en France ? : Il est regrettable de constater qu'en Europe et en France cette avancée pour le droit des femmes à disposer d'un accès facilité à la contraception est au point mort. Et nous déplorons de voir qu'un laboratoire français dépose un dossier dit de Switch OTC aux Etats-Unis mais qu'aucun laboratoire exerçant en Europe ne dépose de dossier comparable auprès de l'Agence Européenne ou des Agences nationales.

Pourtant, des initiatives existent. Par exemple en France où l'ANSM a développé un questionnaire à destination des prescripteurs pour les aider dans la prescription d'une pilule. Ce questionnaire, très similaire à celui proposé par le Collège américain des Gynécologues-Obstétriciens, est un outil existant qui ne demande qu'à être adapté à la délivrance d'une pilule sans ordonnance. Il est temps désormais que les femmes françaises et européennes disposent des mêmes droits et de la même accessibilité au moyen de contraception de leur choix.

Par ce courrier, nous vous demandons de vous engager publiquement à déposer auprès de l'ANSM ou de l'Agence Européenne (EMA) un dossier d'autorisation d'AMM pour une pilule progestative sans ordonnance avant le 8 mars 2018, Journée Internationale des Droits des Femmes.

En parallèle, nous demandons à l'ANSM ou à l'EMA d'accueillir avec bienveillance cette demande et de s'assurer de la mise en place des outils de formation nécessaires au bon usage de cette pilule contraceptive.

Pour signer : www.change.org/p/pour-une-pilule-contraceptive-sans-ordonnance

18 - Comment nommer le sexe des enfants ?

Comment nommer le sexe des enfants - Maïa Mazaurette - lemonde.fr

Le traitement différencié souvent réservé au « zizi » et à la « zézette » en dit long sur le rapport contrarié que nous entretenons avec la sexualité des enfants, remarque Maïa Mazaurette, chroniqueuse pour La Matinale du « Monde ».

L'affaire a défrayé le chronique il y a quelques semaines : dans son livre consacré au corps des enfants (Quand ça va, quand ça va pas, paru aux Editions Clochette), le médecin animateur, star de France 5, Michel Cymes, réservait un traitement radicalement différent au sexe des petits garçons et à celui des petites filles. Si le zizi était détaillé jusqu'aux gland, scrotum et prépuce, son équivalent féminin ne bénéficiait que du minimum syndical - un dessin anatomique moins précis, une description expéditive, une dénomination ésotérique. Citation : « Quand on est une fille, on a une zézette ou cocotte ou minou ou féesse... chacun donnant le nom qu'il veut à cette partie très intime du corps. » (Notons ce « chacun » de genre masculin.)

Face à une polémique pourtant archiprévisible, l'animateur a jugé opportun de traiter sur Twitter ses lecteurs de « malades ». Il a depuis quitté ce réseau social, trop haineux et agressif à son goût (c'est sûr qu'en psychiatrisant les personnes abonnées à son compte, le dialogue était mal entamé).

Ici, et c'est un comble, non seulement on traite par-dessus la jambe le sexe des fillettes, mais on adresse le même je-m'en-foutisme à celles et à ceux qui réclament une éducation raisonnablement égalitaire (pour tout vous dire, par respect pour ma « cocotte », je préfère faire partie des « malades » que des bien portants). Quant à l'éditrice, elle a argué que les petites filles étaient trop jeunes pour entendre parler de leur clitoris... alors même que la page consacrée au pénis explique que, « parfois, le zizi devient dur ».

Hypocrisie consommée : Ce double traitement, extraordinairement désuet et pourtant assumé, en dit long sur le rapport contrarié que nous entretenons avec la sexualité des enfants. Protection... ou chape de plomb ? Personne ne s'émeut d'un petit garçon qui tire sur son pénis, alors qu'une petite fille se verra

souvent interdire de se toucher « là ». En animalisant la vulve (« minou », « cocotte »), en la confondant avec une autre zone (« fêfesse »), on crée du trouble là où se trouvent des organes.

C'est évidemment très grave. Non seulement pour la fillette qui s'imprègne de l'omerta ambiante - « passe ton chemin, y'a rien à voir ». Mais aussi pour le garçonnet qui grandit avec l'idée que si son sexe est dicible, montrable et érectile, alors il est forcément supérieur à l'indicible, inmontrable et finalement inexistant sexe féminin - le même entrejambe lisse qu'il peut observer sur les poupées ou sur les mannequins des vitrines... et qui se retrouve à une fente près dans la pornographie grand public, voire sous le bistouri des chirurgiens esthétiques.

Car, sans surprise, le sexisme de notre éducation porte ses conséquences au-delà de l'enfance : ainsi, une étude britannique d'Eve Appeal, parue en 2014, montre que la moitié des jeunes femmes de 26 à 35 ans ne savent pas reconnaître un vagin sur une planche anatomique.

Que notre société se plaigne de libidos féminines défaillantes, contrariées, d'anorgasmies, de simulations, qu'on déplore la masse de femmes adultes complètement ignorantes du fonctionnement de leur corps... tout en jouant l'autruche dès lors qu'il s'agit de mettre un mot sur le sexe des petites filles : voilà qui est tout de même d'une hypocrisie consommée.

« *Ce qui compte est de nommer* » : Dans un ouvrage qui vient de paraître aux éditions Payot Santé (*Les Femmes et leur sexe. Ne plus avoir mal, renouer avec son désir, se sentir libre*), les sexologues Heidi Beroud-Poyet et Laura Beltran déplorent cette absurdité :

« Il y a les expressions consacrées et celles qu'on invente. Le "zizi" pour les garçons ne pose de problème à personne. En revanche, pour les filles, que dire ? Certains choisissent de se taire (...). On féminise le plus souvent le "zizi", qui devient "zézette". Le Petit Robert admet une extension du mot "zizi" au sexe féminin. Mais ce n'est qu'une extension. Le mot "pénis" a onze synonymes. Le mot "vulve", seulement deux. Qu'importe, ce qui compte est de nommer. Cela permet de savoir qu'on n'a pas rien. Ne pas nommer peut signifier qu'il n'y a rien à voir. »

Nommer, donc. Si nos enfants ont des bras et des jambes, ils ont aussi des pénis et des vulves. Ce n'est pas les exposer à la sexualité que de leur apprendre comment décrire leur sexe : cela leur permet tout simplement de se l'approprier - non seulement pour se construire intellectuellement (en bâtissant leur propre relation au sexe et au genre), mais aussi pour mieux comprendre la différence intergénérationnelle, et pour établir des limites entre soi et les autres. Un « minou » est un animal que n'importe qui peut caresser. Une « fêfesse » n'est pas aussi chargée sexuellement qu'une vulve.

Des visions fantasmées en inadéquation avec la réalité : Nommer, c'est défendre... mais aussi autoriser les premières explorations. Actuellement, une fille sur quatre arrive au premier rapport sexuel sans s'être jamais masturbée (Philippe Brenot, enquête « Contexte de la sexualité en France »). Contre un garçon sur vingt ! La masturbation n'est évidemment pas le gage d'une félicité éternelle ni même d'un premier rapport aisé.

Pour ce qui concerne la grande conversation, vous pouvez vous épargner l'exposé multimédia de 45 minutes. Toujours dans *Les Femmes et leur sexe* : « En parler n'est pas obligatoire si l'on ne se sent pas à l'aise. Aborder la sexualité avec son enfant, c'est déjà laisser la sexualité faire partie de la vie. » A condition de ne pas détourner les yeux, de ne pas ricaner, de ne pas changer de chaîne dès que deux héros s'embrassent... à condition aussi d'utiliser les mots adaptés.

Même si nous ne sommes pas nécessairement otages de notre passé, personne ne contestera que l'enfance est une période-clé de notre construction sexuelle. A ce titre, transmettre la toute-puissance du pénis et l'impuissance absolue de la vulve sont autant de cadeaux empoisonnés - tant ces visions fantasmées du corps sont en inadéquation avec la réalité du terrain.

Nommer sans en faire toute une histoire : N'oublions pas, en outre, qu'avec la précocité de plus en plus marquée des pubertés une petite fille ne le reste pas si longtemps. Les glandes mammaires se développent dès 10-11 ans (Inserm). Les premières règles arrivent en moyenne vers 13 ans, mais peuvent se manifester dès 10 ans ! Si, à cet âge, la fillette croit encore qu'elle a une « zézette », ses parents ne

l'auront pas protégée, mais au contraire rendue vulnérable. A quoi s'ajoute la prophétie d'une menstruation forcément tapissée de crampes (si c'est le cas, il faut parler de solutions potentielles avec son ou sa gynécologue), ainsi que la «romantisation» par la culture populaire d'un premier rapport qui passe en force (la douleur, nécessaire pour éclore comme un papillon).

Entre «invisibilisation» et attentes exacerbées concernant la honte et la souffrance, tous les éléments sont rassemblés pour générer chez les petites filles des angoisses insondables. Justement parce que nous voulons préserver leur part d'innocence, pourquoi ne pas commencer par nommer leur anatomie, sans dramatiser, sans en faire toute une histoire ? Nos enfants ont des corps, nos enfants ont des sexes. Parlons-en. Avec eux.

DÉBATS, CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES

19 - Café féministe : « Avortement, un droit fondamental à gagner, Partout en Europe, mobilisons-nous ! » - 27 mai - MMF

1 l'issue de sa réunion nationale, la Coordination Française de la MMF vous invite à un café féministe sur l'avortement.

- Avortement en France : quelles priorités maintenant - Josy Ceret - CADAC
 - Avortement en Europe : des pays encore sans droits ou avec peu de droits, des batailles à gagner, de la solidarité à exercer - Isabelle Louis - Co-présidente Fédération Ile de France du Planning Familial
 - Mon corps, mes choix, mes droits : une mobilisation européenne pour gagner partout la dépénalisation -
- Le café sera suivi d'un apéro

Samedi 27 mai, 17h00 - Maison des Femmes de Montreuil, 24/28 Rue Eglise, 93100 Montreuil, Métro Mairie de Montreuil

20 - « Les féministes de A à Z » - Batz sur Mer - 23 juin

Le 23 juin aura lieu une rencontre produite par la compagnie théâtrale Sciences 89/Michel Valmer, avec la participation de Françoise Thyron et Evelyne Rochedereux, à l'occasion de la publication du premier Dictionnaire des féministes. Une vingtaine de participant.es présenteront chacun.e une ou un féministe de leur choix, des lectures de textes, des chansons. Les historiennes Christine Bard et Sylvie Chaperon, directrices du dictionnaire, répondront à vos questions.

A l'issue de la manifestation, tout en buvant le verre de l'amitié, vous pourrez consulter et acheter le *Dictionnaire* et d'autres ouvrages sur l'histoire des femmes et du féminisme.

23 juin, 17h30, Salle des fêtes de Batz-sur-Mer

21 - Journée du Matrimoine - Vallon Pont d'Arc - 25 au 28 mai

Nous devons aussi notre héritage culturel aux femmes ! Il y a 36.000 ans... des symboles féminins ornent les parois. Au plus profond de la grotte Chauvet-Pont d'Arc, dans le ventre de la terre, l'une des plus belles Vénus du Paléolithique apparaît et intrigue. Que savons-nous de ces femmes de la Préhistoire ? Les Journées du Matrimoine abordent cette question comme un hommage à la création et à la féminité.

Jeudi 25 mai, 18h30 : Conférence Femmes de la Préhistoire, par Claudine Cohen, philosophe et historienne des sciences. «image renouvelée de la "moitié invisible de l'humanité préhistorique" »,

Vendredi 26 et samedi 27 mai, de 14h à 17h : 6 lectrices partagent des textes de préhistoriennes et d'ethnologues, des extraits poétiques ou littéraires. A déguster tranquillement dans des transats, à l'ombre des stations découverte.... Performance musicale (violoncelle)

Vendredi 26 mai, 19h : Dîner Matrimoine : Création d'un menu 100 % féminin par 3 cheffes de la région. A déguster vendredi soir + Théâtre, 21h «Madame de Néandertal», journal intime, spectacle

préhistorique contemporain par la Cie Java Rebelle. Tarif plein : 46 € - Tarif -12 ans : 23,50 €. Inclus : accès au site, à la Galerie de l'Aurignacien et aux animations à partir de 15h - Sur réservation
Samedi 27 mai, 18h : Visites guidées thématique «La grotte, une ode à la féminité» Réservé à un public adulte averti

Tout le programme : <http://www.cavernedupontdarc.fr/wp-content/uploads/2017/05/depliant-4-volets-marimoine.pdf>

Plateau du Razal, 27150 Vallon Pont d'Arc. Suivre les indications caverne du Pont d'Arc dans vos outils de navigation.

22 - Festival féministe « Parlez-moi d'humour - MMF 26/07 - Saint Donnat - 10 et 11 juin

Samedi 10 juin : 11h - Ouverture ; 13h30 - Typhaine D, «Contes à rebours» ; 15h30 - Chloé Martin «La part égale» ; 17h30 - Marisoa « Chroniques d'une croqueuse» ; Repas ; 21h - Concert : Les Enculettes « Chantons à sexe » ;

Dimanche 11 juin : 12h - Pique-nique partagé ; 13h30 - Les Chimères « Sans queue ni tête » ; 15h - Remise des prix et surprise !!!

Entrée libre - Mixte - Echanges avec les artistes - Accueil enfants - Restauration Buvette.

CINÉMA, THÉÂTRE, LIVRES, TÉLÉ...

23 - Le mois de juin à la Librairie Violette and CO

Dimanche 11 juin de 15h à 18h : L'association Les Ami-es de Violette and Co vous invite à une brocante de livres LGBT et féministes. Pour participer à cette brocante organisée par les Ami-e-s de Violette sur la mezzanine de la librairie, une participation est demandée à chaque vendeuse/vendeur : 5 € pour les non-adhérent-e-s et 2 € pour les adhérent-e-s. L'entrée est libre pour les personnes souhaitant acheter des livres. Sont autorisés à la vente les livres datant au moins d'un an, sur des thématiques féministes, LGBT, sur le genre ou les sexualités (romans, polars, sciences humaines...), mais également les DVD et badges sur ces thématiques. Vous souhaitez vendre vos livres ou en savoir plus ?

Contactez-nous : lesami.esdeviolette@gmail.com.

Vendredi 16 juin à 19h : Rencontre avec Anaïs Barbeau-Lavalette, de passage à Paris, pour son roman *La femme qui fuit* (LGF). Sortir de l'oubli une artiste vaincue par son époque et se réconcilier avec celle qui a abandonné ses enfants : voilà l'entreprise romanesque de l'écrivaine qui consacre son troisième livre à sa grand-mère maternelle, grande absente qu'elle a détestée avant de tenter par l'écriture de comprendre ce qu'a pu être sa vie. Il reste peu de choses de Suzanne Meloche : quelques tableaux et poèmes, et l'auteure réinvente son histoire à partir de quelques bribes. Née dans les années 1920, ayant quitté très tôt sa famille, elle se lie à Montréal à un groupe d'artistes d'avant-garde, épouse un jeune peintre avec qui elle aura deux enfants dont l'aînée est la mère d'Anaïs. Très vite, elle quitte le foyer et commence une errance qui la mène à New York où elle rencontre Pollock, vit à Harlem, s'engage aux côtés des Noirs américains, vit un amour avec une femme. Un roman magnifique qui interroge la quête de liberté d'une femme prise dans le carcan d'une société rigide. Anaïs Barbeau-Lavalette, née en 1979, est réalisatrice et scénariste de nombreux documentaires et fictions.

Mercredi 21 juin à 19h : Rencontre avec Virginie Despentes pour son roman *Vernon Subutex 3* (Grasset). Il était attendu, le voici ! Troisième et dernier volet de la saga, inaugurée en janvier 2015, de l'ancien disquaire à la dérive. Qui est Vernon Subutex ? Une légende urbaine. Un ange déchu. Un disparu qui ne cesse de ressurgir. Le détenteur d'un secret. Le dernier témoin d'un monde disparu. L'ultime visage de notre comédie inhumaine. Notre fantôme à tous. Despentes sait appuyer là où ça fait mal dans notre société, avec son sens de la formule et souvent avec humour. On ne présente plus Virginie Despentes : romancière depuis *Baise-moi* en 1994, elle est également réalisatrice.

Vendredi 30 juin à 19h : Dans le cadre de la manifestation "Le Pari des libraires", soirée Femmes et musique avec l'association EPM. La toute nouvelle association "Égalité et pédagogie musicale" (EPM)

organise sa soirée d'inauguration le 30 juin. L'association EPM promeut et développe des activités autour du genre et de l'égalité femmes/hommes dans l'enseignement artistique et l'accompagnement des pratiques musicales. Au programme : Interventions musicales de Blandine Côte (violon) et Betty Bussmann (chant). Quiz matrimoine et débat sur les femmes et la musique animés par Natasha Le Roux et Caroline Ledru, membres fondatrices de l'association.

24 - «Silencieuse(s)», la BD qui dénonce le harcèlement de rue - par Sibylline Meynet et Salomé Joly

Lorsque Salomé Joly, jeune étudiante genevoise pris la décision de baser son travail de maturité sur le thème du harcèlement de rue, elle ne s'attendait pas à ce que cela se transforme en bande dessinée sous le crayon de l'illustratrice Sibylline Meynet, les témoignages de femmes ordinaires prennent vie, dans une importante tentative de dénormaliser un phénomène bien trop courant.

Ces filles, ce sont «Anaïs, Mahé, Zoé, Julie», et elles sont «la copine, la fille, la sœur, la petite amie»... Elles sont exactement comme nous. Hélées dans la rue, insultées pour avoir osé sortir en talons, qualifiées de propos misogynes par des inconnus, elles balaient ces incidents comme des banalités, tant ils ont été intégrés comme «normaux».

Elles sont les héroïnes de la bande dessinée «Silencieuse(s)», créée par la jeune illustratrice française Sibylline Meynet, et basée sur un travail de maturité rendu par l'étudiante genevoise Salomé Joly. Nous y retrouvons, dans des teintes roses et grises qui adoucissent la violence du propos, des anecdotes quotidiennes, des témoignages de femmes ordinaires confrontées au [harcèlement de rue](#), un phénomène qui devrait justement cesser d'être banalisé.

Editions PerspectivesArt9, 19 Fr. 50 , Parution le 1er juin 2017

